

Avis public



MODIFICATION DE LA DATE DE PRÉSENTATION

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

**Lot 6 405 019 du cadastre du Québec
(2161-2167, 2175 et 2177, avenue de Melrose)
et
4315, avenue de Courtrai**

PRENEZ AVIS qu'exceptionnellement et pour des raisons imprévisibles, les membres du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce ont été contraints de déplacer la séance du conseil d'arrondissement prévue le 22 novembre 2021 au lundi 6 décembre 2021, à 19 h 00.

En conséquence et contrairement à ce qui était indiqué dans les avis publiés le 20 octobre 2021, les deux demandes de dérogation mineure concernant les adresses ci-haut mentionnées qui devaient être présentées à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 22 novembre 2021 à 19 heures, seront présentés à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du **lundi 6 décembre 2021 à 19 heures au 5160, boulevard Décarie dans la salle de conseil située au rez-de-chaussée.**

QUE le présent avis est disponible sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace, en cliquant sur « Avis publics ».

FAIT à Montréal, ce 1^{er} décembre 2021.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate